

AVIS DE TITRES D'ACHAT DE TITRES

Les titres offerts par les présentes n'ont pas été et ne vont pas être enregistrés sous la Loi sur les Valeurs Mobilières des États-Unis de 1933 (loi américaine sur les valeurs mobilières), telle que modifiée (le « US Securities Act »), ou les lois sur les valeurs mobilières de n'importe quel État des États-Unis. Le présent avis d'achat de titres ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat des titres offerts aux États-Unis, et les titres offerts aux présentes ne peuvent être ni offerts ni vendus à l'intérieur des États-Unis ou aux personnes aux États-Unis sauf si elles sont enregistrées en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois applicables sur les valeurs mobilières des états, ou en vertu d'une dispense de ces obligations d'enregistrement. « États-Unis » et « personnes aux États-Unis » sont définis dans le règlement S de la Loi sur les Valeurs Mobilières des États- Unis.



International Frontier Resources Corporation (« IFR » ou la « Société ») (TSX-V: IFR) (OTCQB: IFRTF) ,

AVIS AUX PORTEURS DE VALEUR – 25 novembre 2019

Nous faisons référence dans le présent avis à « nous », « notre », et termes similaires signifiant IFR. La référence dans cet avis à « vous », « votre » et termes similaires signifiant actionnaires IFR. Sauf indication contraire, les références ci- après à « \$ » ou « dollars » désignent des dollars canadiens.

Nous avons actuellement un fonds de roulement suffisant pour 3 mois. Nous exigeons que 50% de l'offre dure 12 mois.

QUI PEUT PARTICIPER À L'OFFRE ?

IFR émet aux porteurs (les « **actionnaires** ») de ses actions ordinaires en circulation (« **actions ordinaires** ») inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2019 (la « **date d'enregistrement** ») un total de 69.540.554 titres transférables (chacun, un « **titre** ») à souscrire pour un total de 69.540.554 actions ordinaires sur les conditions fixées dans le présent document (le « **offre** »).

QUI EST ADMISSIBLE À RECEVOIR DES TITRES ?

Les titres sont offerts uniquement aux actionnaires (les « **Actionnaires admissibles** »): (i) résidant dans chaque province et territoire du Canada (les « **territoires admissibles** »), et (ii) qui ont satisfait aux exigences énoncées ci-après à la rubrique « *Actionnaires requérant Exemptions* » pour les actionnaires qui résident hors des territoires de compétence admissibles. Les actionnaires seront considérés comme résidents du lieu indiqué à leur siège social, sauf si le contraire est démontré à notre satisfaction.

Actionnaires nécessitant des exemptions

Le présent avis ne doit pas être interprété comme une offre de titres, et les actions ordinaires ne peuvent être émises lors de l'exercice des titres offerts, en vue de la vente à des actionnaires situés dans un territoire autre que les territoires admissibles (ces personnes étant dénommées les « **Actionnaires requérant Exemptions** »). Au lieu de cela, les Actionnaires requérant Exemptions seront recevoir une lettre décrivant la façon dont ces actionnaires peuvent participer à l'offre, et les Actionnaires requérant Exemptions qui sont en mesure de démontrer leur admissibilité à participer à l'offre en fournissant un certificat de Statut d'Acheteur exempt dûment complété (tel

qu'il est inclus dans cette lettre) ou en fournissant toute autre preuve satisfaisante pour la Société, peut participer aux mêmes conditions que celles applicables aux porteurs admissibles.

COMBIEN DE TITRES OFFRONS-NOUS ?

Nous offrons un total de 69.540.554 titres d'achat de 69.540.554 actions ordinaires dans le cadre de l'offre.

COMBIEN DE TITRES RECEVRIEZ-VOUS ?

Chaque porteur admissible recevra 0,4 d'un titre pour 1 (une) action ordinaire détenue à la date de référence. Aucune fraction de titres ne sera émise.

QU'EST-CE QU'UN TITRE VOUS PERMET DE RECEVOIR ?

Un (1) titre sera permettra au titulaire de celui-ci à souscrire à une (1) action ordinaire à un abonnement cité à 0,01 \$ par action ordinaire (le « **prix de souscription** ») jusqu'à 17h00 (heure de Toronto) le 13 janvier 2020 (le « **Privilège d'abonnement de base** »).

Tout Actionnaire admissible qui exerce tous ses titres en vertu de la base d'abonnement privilégié aura également le privilège supplémentaire de souscrire au *prorata* des actions ordinaires supplémentaires pas acheté autrement, le cas échéant, aux termes du privilège de souscription de base, au prix de souscription (le « **Privilège de souscription supplémentaire** »).

COMMENT RECEVREZ-VOUS VOS TITRES ?

Actionnaires admissibles enregistrés - Si vous êtes un porteur inscrit d'actions ordinaires, un certificat (le « **certificat de titres** ») représentant le nombre total de titres auquel vous avez droit à la date de clôture des registres est joint à cet avis. Veuillez examiner les certificats de titres et les dispositions détaillées des offres de titres à l'égard des titres le 25 novembre 2019 (la « **circulaire** »), pour obtenir des instructions quant à la façon d'exercer vos droits.

Actionnaires Bénéficiaires admissibles - Vous êtes un Actionnaire Bénéficiaire d'actions ordinaires si vous détenez vos actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque ou d'une société de fiducie ou d'un autre adhérent (un « **adhérent de CDS** ») dans le système en compte administré par CDS Clearing and Depository Services Inc. (« **CDS** »). Le nombre total de titres auxquels tous les Actionnaires Bénéficiaires admissibles à la date de clôture des registres ont droit, les verront émis et déposés auprès de la CDS après la date de clôture des registres. Si vous êtes un Actionnaire Bénéficiaire admissible, nous nous attendons à ce que vous receviez une confirmation du nombre de droits qui vous ont été émis par l'adhérent à la CDS applicable, conformément aux pratiques et procédures de cet adhérent à la CDS. La CDS sera responsable de la création et de la tenue de comptes d'inscription en compte pour les adhérents CDS détenant des droits.

Actionnaires ne résidant pas dans les juridictions éligibles - Les actionnaires qui ne résident pas dans les juridictions éligibles peuvent tout de même être éligibles pour participer à l'offre aux conditions et sous réserve des conditions énoncées dans « Avis aux actionnaires américains requérant des exemptions pour participer à l'offre » accompagnant le présent avis (dans le cas des actionnaires qui résident aux États-Unis) et dans la section « Avis aux actionnaires internationaux requérant l'exemption de participer à l'offre » (dans le cas des actionnaires qui sont résidents d'une juridiction internationale qui est en dehors des États admissibles, ainsi que des États-Unis) accompagnant le présent avis. La divulgation et les autres procédures décrites aux présentes et dans la note d'information applicable aux porteurs admissibles au Canada s'appliqueront également aux actionnaires requérant des exemptions et qui sont en mesure de satisfaire aux exigences énoncées dans la rubrique « Avis aux actionnaires américains requérant des exemptions pour participer à l'offre » et dans « Avis aux actionnaires internationaux nécessitant des dispenses pour participer à l'offre » (le cas échéant) à la satisfaction de la Société.

QUAND ET COMMENT POUVEZ-VOUS EXERCER VOS DROITS ?

Les droits peuvent être exercés jusqu'à 17h (heure de Toronto) le 13 janvier 2020 (l'« **heure d'expiration** »). Les droits non exercés au plus tard à l'heure d'expiration seront nuls et sans valeur.

Si vous êtes un actionnaire admissible inscrit qui reçoit un certificat de titres, vous pouvez exercer votre privilège de souscription de base et supplémentaire (si vous le souhaitez) en complétant le (s) formulaire (s) approprié (es) sur votre certificat de titres et en le remettant, accompagné du paiement intégrale du prix de souscription de chaque action ordinaire souscrite auprès de « Computershare Investor Services Inc. », l'agent des titres, à l'adresse indiquée dans le certificat de titres, au plus tard à l'heure d'expiration. Veuillez consulter la circulaire et votre certificat de titres pour plus d'informations.

Si vous êtes un Actionnaire Bénéficiaire admissible et détenez vos titres par un adhérent de la CDS, vous devez organiser tous les exercices, les transferts ou les achats de titres par le biais de votre CDS participant à ou avant l'heure d'expiration ou plus tôt que requis par votre adhérent de la CDS. Nous nous attendons à ce que chaque Actionnaire Bénéficiaire admissible reçoive une confirmation de l'émission ou de l'achat d'un client, selon le cas, de son adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel les titres sont émis conformément aux pratiques et aux politiques de cet adhérent de la CDS. Veuillez consulter la circulaire pour plus d'informations. De plus, les actionnaires admissibles bénéficiaires devraient communiquer avec leur adhérent à la CDS pour obtenir des détails complets sur la manière d'exercer leurs droits.

Les souscriptions d'Actions Ordinaires faites dans le cadre de l'offre sera irrévocable et les souscripteurs ne pourront retirer leurs souscriptions d'actions ordinaires une fois soumis.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Cet avis contient des informations essentielles sur l'IFR que vous devriez connaître. Vous pouvez trouver plus de détails dans la circulaire de l'offre titres IFR, du 25 novembre 2019. Pour en obtenir une copie, veuillez consulter le profil de l'IFR sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, visitez www.internationalfrontier.com, demandez à votre agent pour obtenir une copie ou contactez Tony Kinnon sur tkinnon@internationalfrontier.com ou Steve Hanson sur shanson@internationalfrontier.com. Vous devriez lire la circulaire d'offre de titres, ainsi que le registre de divulgation continue d'IFR, pour prendre une décision éclairée.

LE 25 novembre 2019

(signé) "Steve Hanson"

Steve Hanson
Président et chef de la direction
International Frontier Resources Corporation